

INFORMATION



Les Architectes en **FORMATION**

MISSION OPC : ORDONNANCEMENT, PILOTAGE, COORDINATION



La loi MOP a intégré la mission O.P.C dans l'ensemble des missions de maîtrise d'œuvre dite « normale ». Auparavant cette mission se situait en dehors des missions généralement commandées à la maîtrise d'œuvre (mission complémentaire de maîtrise de chantier dans la loi de 1973).

L'OPC harmonise dans le temps et dans l'espace les actions des différents intervenants au stade des travaux. Il se doit de transformer un dossier de projet en un calendrier récapitulatif des tâches de construction à effectuer depuis la construction jusqu'à la réalisation finale. Il garantit le respect du délai maximum de livraison en veillant au bon déroulement de l'activité.

L'OPC se présente comme un instrument de stratégie et de tactique de chantier, c'est un élément essentiel du prix de revient, et une nécessité économique. Les délais non maîtrisés coûtent chers au maître d'ouvrage, aux entreprises et à la maîtrise d'œuvre.

Les Formations de l'USALR
en partenariat avec le GEPA

L'USALR
Union syndicale des Architectes du Languedoc Roussillon
&
LE GEPA
vous informent

Former et informer

Elles sont destinées à améliorer, conforter et actualiser la pratique professionnelle et le dialogue entre professionnels.

Elles ont pour objectif, en favorisant la formation permanente, de permettre les échanges entre architectes et professionnels, et de rapprocher les pratiques de compétences de la profession au niveau européen.

de la Formation
« MISSION OPC : ORDONNANCEMENT,
PILOTAGE, COORDINATION »

LUNDI 01-02-03-04 OCTOBRE 2018

Maison des Professions Libérales, 285 rue Alfred Nobel, 34000 Montpellier

Contact



GEPA
29, bd Raspail | 75007 PARIS | Tél :
01.53.63.24.00

formation@formation-architecte.com
www.formation-architecte.com
[Inscription en ligne:](#)

USALR
Monsieur **Thierry LAMORT**
285, rue Alfred Nobel | 34000
MONTPELLIER
contact@usalr.fr | www.usalr.fr

Contenu

OBJECTIFS :

Connaître les méthodes d'ordonnancement et de planification. Être capable d'établir un logigramme des tâches composant un projet et d'élaborer le planning qui s'y rapporte. Être capable, à l'issue du stage :

- d'établir une spécification par phase et un cahier des charges d'une mission OPC,
- d'évaluer la charge et les moyens à mettre en œuvre,
- de négocier le contenu d'une mission.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE & INTERVENANT :
Jean-Pierre BUTEAU : Architecte et Consultant « Grands Projets ».

INFORMATIONS :

Tarif : 1 380 €HT

Remboursement FIF-PL de 1 050 euros si vos crédits ne sont pas épuisés.

Repas : Les repas ne sont pas pris en charge mais nous vous proposons de déjeuner ensemble dans un restaurant à proximité.

Informations

INFORMATION



www.usalr.fr

Les Architectes en **FORMATION**

Formations 2016

Programme

PUBLIC :

Architecte
Collaborateurs d'agence
Maîtres d'œuvre
Collectivités locales
Ingénieurs

Pendant les **deux premiers jours**, le stagiaire traitera et prendra à son compte :

- la justification de la mission OPC, les enjeux, les apports, les résultats dans l'acte de construire,
- la place de l'OPC dans l'équipe de maîtrise d'œuvre,
- les phases de la mission,
- les moyens à mettre en œuvre,
- comment contractualiser la mission.

A l'issue des deux premiers jours, le stagiaire doit pouvoir établir une proposition ou juger d'une offre en toute connaissance de cause.

Pendant les **deux jours suivants**, le stagiaire assimilera les diverses méthodes d'ordonnancement et de planification. Au terme de son stage, il pourra créer un logigramme de tâches et en assurer la transcription dans le temps sous forme de planning.

M O D A L I T É S PÉDAGOGIQUES :

- Exposé
- Echange avec et entre les stagiaires
- Support pédagogique fourni sur clé USB

PRISE EN CHARGE ET PROCÉDURE D'INSCRIPTION :

La prise en charge pour la formation des architectes par le FIFPL section RÉNOVATION – RÉHABILITATION – ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, s'engage à un remboursement au coût réel plafonné à 350€ par jour, limitée à 1 050€ par an et par professionnel si vos crédits ne sont pas épuisés limitée.

1| Mission, contenu, moyens et outils (2j) :

- Présentation de la mission OPC
- La place de l'OPC dans l'équipe de maîtrise d'œuvre
- Les phases de la mission :
 - a_ La mission OPC durant la phase conception et études
 - b_ La mission OPC durant la phase préparation de chantier
 - c_ La mission OPC durant la phase travaux
 - d_ La planification des OPR et des levées de réserves. Le contrat

Ce module (Mission, Contenu, Moyens et Outils) est indissociable du module suivant (Ordonnancement et Planification)

2| Ordonnancement et planification (2j) :

- Présentation des méthodes d'ordonnancement
- L'analyse et l'organisation du projet Présentation des diagrammes
- La transcription du réseau en planning La gestion des informations
- Les « outils » informatiques
- L'échange de données informatisées (EDI)

INSCRIPTION :

*Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site internet du GEPA pour demander un devis

Un devis sera transmis, par mail, dans les 48 H.

Informations